



Nouvelle organisation des programmes de l'ADRAO

Amir Kassam

Directeur général adjoint chargé des programmes

EN 1997, l'ADRAO a proposé un programme restructuré dans son plan à moyen terme (PMT) pour 1998-2000. Dans cette nouvelle structure, la recherche et les activités connexes de l'ADRAO ont été regroupées dans un ensemble de projets répartis entre quatre programmes : 1. Programme riz pluvial ; 2. Programme riz irrigué ; 3. Programme d'appui aux politiques et 4. Programme d'information et de transfert de technologies, assisté des Unités d'appui aux programmes comprenant la Biométrie, l'Information et la documentation, la Formation et l'appui aux thésards, INGER-Afrique, la quarantaine/bio-sécurité et la coordination des groupes d'action. Par conséquent, 1998 aura été la première année au cours de laquelle les activités des programmes de l'ADRAO ont été mises en place dans le cadre de cette nouvelle structure.

Etant donné la nouveauté de cette structure, sa mise en œuvre a été suivie de près au cours de l'année 1998, tant d'un point de vue interne que sous l'angle de la collaboration extérieure. Le point de vue interne le plus important concernait l'équilibre entre les activités des différents projets des quatre programmes. Une évaluation interne du champ d'action et de la taille par rapport au besoin d'un processus dynamique de recherche situé dans la lignée du continuum recherche vers le développement, a montré que les programmes 1 et 2 de génération de technologies ne devaient pas, comme on le pensait peut-être originellement, accommoder la recherche nécessaire à l'évaluation et au développement futur de technologies prometteuses dans le contexte élargi des systèmes de production ciblés dans les différentes agroécologies. En même temps, le champ d'action du Programme 4, selon sa définition originale, s'est révélé trop étroit et devait être élargi afin d'accommoder la future recherche sur l'évaluation des technologies pour le développement des systèmes visant à compléter les activités de transfert de technologies. Ces différents points ont été discutés par la Direction et le Conseil d'administration en juin et en novembre 1998, et pendant la phase initiale de la revue annuelle de l'ADRAO et la réunion de planification en décembre 1998. Par conséquent, il a été proposé que dans le cadre du PMT 2000-2002, le nom du Programme 4 soit changé en *Développement de systèmes et transfert de technologies* et que son portefeuille de projets passe de trois à cinq afin d'accommoder la recherche sur l'évaluation des technologies et le transfert de technologies pour les systèmes irrigués, de plateaux et de bas-fonds. De plus amples informations sur cette proposition de révision de la structure du programme seront disponibles dans le Rapport annuel 1999.

Les aspects extérieurs les plus importants, selon la consultation avec les pays membres lors de la réunion du Comité des experts nationaux de l'ADRAO en janvier 1998 et avec la CORAF en août 1998 sont : la mise en œuvre des activités de transfert de technologies du Programme 4 et la future harmonisation des groupes d'action

de l'ADRAO avec le réseau riz de la CORAF. Des progrès remarquables ont été réalisés dans ce sens. Dans le cas du transfert des technologies, il a été reconnu que si l'ADRAO n'avait pas d'avantages comparatifs à s'impliquer dans les activités directes de vulgarisation, il était important qu'elle se lie aux autres partenaires pour qui c'est un avantage. Le rôle de l'ADRAO devrait toujours être celui d'un 'médiateur des coalitions entre partenaires' aussi différentes soient-ils, lorsqu'il est question d'une plus grande diffusion des technologies générées par l'ADRAO et ses partenaires.

Concernant l'harmonisation des groupes d'actions de l'ADRAO avec le réseau riz de la CORAF, un jalon important a marqué l'année 1998 puisque la CORAF et l'ADRAO ont décidé de fusionner ces deux entités afin de créer un réseau régional riz unifié. Après deux réunions, la CORAF et l'ADRAO se sont mis d'accord pour harmoniser les deux entités et commencer la mise en place, suivant le mode de fonctionnement des groupes d'action, d'un Réseau régional sur la recherche et le développement de la riziculture en 1999, avec un secrétariat abrité par l'ADRAO. Des bénéfices potentiels immenses de développement sont attendus dans le cadre de la coopération régionale, tant en termes d'évaluation et de diffusion des technologies qu'en termes de renforcement des possibilités de recherche rizicole au niveau régional.

Les partenaires du Consortium bas-fonds (CBF), dont l'ADRAO et la CORAF, ont dépensé une énergie considérable en 1998 afin de formuler les plans stratégiques de la Phase II pour la période 1999-2004. Ceux-ci ont été réalisés grâce à des exercices de planification conjoints rassemblant les pays membres du Consortium et d'autres partenaires. Les deux changements importants qui auront lieu au cours de la Phase II sont une meilleure intégration du CBF dans le programme général de l'ADRAO (par le programme 4 et à travers les liens avec d'autres programmes) ; et une révision du programme de recherche axée sur : la caractérisation de la dynamique de l'utilisation des sols, le développement et l'évaluation de technologies visant à améliorer les systèmes de production des bas-fonds et la gestion des ressources naturelles ; les aspects socio-économiques et politiques des améliorations dans les systèmes d'utilisation des bas-fonds ; et les processus de diffusion des technologies et leur impact pour la mise en valeur des bas-fonds.

Un développement intéressant a eu lieu sur la station de recherche principale de l'ADRAO avec la mise en place d'un bassin versant instrumenté pour permettre à la recherche interdisciplinaire d'améliorer la riziculture de bas-fonds et la gestion de l'utilisation des sols. Une caractérisation détaillée de l'environnement biophysique au cours de l'année 1998 servira de base pour des recherches futures sur la gestion des ressources naturelles, dont certaines seront des projets à long-terme. L'établissement du bassin versant servira également aux besoins du Consortium bas-fonds.

Le lancement du programme régional de formation de l'ADRAO sur l'amélioration génétique et la sélection participative destiné aux SNRA a également vu le jour en 1998. De plus, au mois de mai 1998, l'ADRAO a organisé un séminaire de formation de 10 jours sur 'l'amélioration variétale participative du riz et l'analyse du genre' (AVP & AG) pour ses Etats membres au siège de l'ADRAO. Un sélectionneur et un sociologue des instituts nationaux de recherche agronomique de chacun des 10 Etats membres ont assisté à la formation. L'objectif de ce séminaire consistait à introduire les méthodes et outils participatifs et d'analyse du genre aux chercheurs, de même qu'à partager les connaissances acquises à l'ADRAO sur le sujet. Suite au séminaire, un suivi a été effectué par les chercheurs de l'ADRAO qui ont visité la plupart des participants et leur ont fourni un soutien logistique pour les activités de AVP & AG. Les partenaires des sept Etats membres qui n'ont pu participer aux activités de formation en mai 1998 recevront une formation en 1999 afin de leur permettre de commencer à travailler avec les méthodes AVP & AG dans leurs pays respectifs.

Au-delà de toutes ces réalisations et de celles qui sont mentionnées plus loin dans ce Rapport annuel, d'autres accomplissements méritent d'être cités. Entre autres : la remarquable performance continue des 'nouveaux riz africains' en milieu paysan sur des environnements marginaux à travers plusieurs pays ; le renforcement de nos activités d'amélioration génétique, particulièrement dans les domaines de la sélection interspécifique et de la biologie moléculaire, comprenant le développement de lignées transgéniques (en collaboration avec nos partenaires du Royaume-Uni) et la sélection assistée par marqueurs ; la connaissance de l'étendue de la variabilité sérologique du virus de la panachure jaune du riz (RYMV) en Afrique de l'Ouest et l'identification des cultivars résistants pour remplacer des variétés courantes mais sensibles ; un dispositif pour cribler une résistance durable au champignon de la pyriculariose ; l'étude de l'importance des nématodes dans les systèmes rizicoles ; le développement d'outils décisionnels pour une gestion intégrée des ravageurs, des éléments nutritifs et de l'eau ; l'introduction réussie des équipements après récolte au Sahel ; le développement de programmes de multiplication de semences communautaires ; la facilitation réussie de la formulation de réglementations en matière de bio-sécurité spécifique aux pays ; et le renforcement des unités d'appui aux programmes, particulièrement dans les domaines des ressources génétiques, de l'information et de la modélisation.

L'évolution complémentaire de la structure des programmes de l'ADRAO et les accomplissements réalisés au cours de l'année 1998 montrent que l'ADRAO est toujours un investissement solide au sein du GCRAI et un vibrant centre de recherche d'excellence sur le continent africain. L'ordre du jour de ses programmes, produire des biens de consommation à l'intention du public international, n'est pas seulement orienté vers la production et entraîné par la demande mais est aussi fortement axé sur les agriculteurs et le développement communautaire dans la région. Le programme d'hybridation interspécifique de l'ADRAO, qui a généré les 'nouveaux riz africains' et les approches de recherche participative et de transfert de technologies qui lui sont associées sont des méthodes nouvelles ayant un impact sur les moyens d'existence des populations rurales, particulièrement des femmes et des enfants. Les activités écorégionales de l'ADRAO font autorité dans le développement des systèmes et la gestion des ressources naturelles dans les bas-fonds. Les partenariats de l'ADRAO avec les SNRA et d'autres collaborateurs sont inclusifs et synergétiques, et profitent directement à tous les partenaires. Certains de ces points sont développés plus en détail dans des chapitres dédiés. Enfin, nous demeurons confiants et sommes convaincus que la qualité des performances de l'ADRAO se maintiendra au plus haut niveau l'année prochaine et les années qui suivront.